

Depuis qu'elles ont pris connaissance du document relatif à la présence de PFAS en 2018 sur la base militaire de Chièvres, la Ville de Chièvres et le cabinet de la Ministre wallonne de l'Environnement travaillent en étroite collaboration. Ensemble, les autorités publiques souhaitent lever toutes les inquiétudes quant à une éventuelle pollution au PFAS - ces substances per-fluoro-alkylées persistantes qui représentent un danger pour l'environnement et sont susceptibles d'avoir un effet sur la santé en cas d'exposition/accumulation sur le long terme.

La Ministre Tellier s'est engagée à fournir **à la Ville de Chièvres ainsi qu'aux communes voisines** toutes les informations qui résulteront des analyses en cours. Ces informations feront suite aux contacts pris avec la Ministre fédérale de la Défense à qui un cadastre a été demandé pour l'ensemble des casernes et sites militaires de la Région.

Des analyses complémentaires seront aussi menées par la SWDE et l'ISSEP à la demande de la Ministre pour contrôler la présence de PFAS dans l'eau potable.

Pour rappel, les 2 puits les plus proches de la base militaire avaient déjà été analysés pour les PFAS dans le cadre du [projet BIODIEN](#) en 2015 et ne démontraient aucun dépassement problématique.

Au niveau des eaux de surfaces, 2 points proches de la caserne sont monitorés une dizaine de fois par an par l'ISSeP depuis 2019, avec des résultats ponctuellement positifs en PFAS mais sans dépassement de la valeur maximale admissible.

Un rapport de la Défense américaine évoqué au Parlement wallon fait état d'un dépassement des normes américaines en la matière en 2017 sur la base de Chièvres. **Ce rapport a été transmis à l'Administration wallonne pour analyse et authentification afin de voir quelles mesures complémentaires doivent éventuellement être prises.**

En poste à l'époque des faits et de la sortie du rapport américain, l'Echevin de l'Environnement de Chièvres confirme ne pas avoir eu connaissance de ces faits.

La présence des PFAS dans l'environnement wallon est liée à l'utilisation de ces composés dans certains produits et/ou activités industrielles, et notamment dans les mousses anti-incendie utilisées sur les aérodromes ou zones d'exercice et d'entraînement des pompiers.

Céline Tellier participe de son côté ce jeudi 8 juillet à une conférence interministérielle qui réunit les Ministres de la Santé et de l'Environnement sur la problématique des PFAS et plus largement des perturbateurs endocriniens.

Bien que les faits datent de 2018, que l'utilisation de ces produits toxiques est aujourd'hui interdite dans les mousses anti-incendie et que les normes sanitaires américaines en la matière seraient supérieures aux normes en vigueur en Europe, la Ville de Chièvres suit également de son côté la situation avec la plus grande attention et prendra les mesures particulières qui s'imposent en fonction des informations ou recommandations que lui communiquera la Ministre wallonne de l'Environnement avec qui elle reste en contact.

CONTACTS PRESSE :

Nathalie Guilmin | Porte-parole de Céline TELLIER

081 253970 – nathalie.guilmin@gov.wallonie.be

Claudy Demarez | Bourgmestre de CHIEVRES

0478 247633

Didier Lebailly | Echevin du Développement durable de CHIEVRES

068 30 09 02